



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Affiché le 04/03/2025

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 février 2025

OBJET : Lavage des bacs à ordures ménagères et bacs de collectes sélectives - n° 2024-08

Décision n° 25 02 01

Étaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Gérard Branda, Mesdames Christine Beille-Tourscher, Monique Giraud-Lazzari et Monsieur Noël Albin

Absents : Messieurs Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Jean-Marc Rancurel et Michel Calmet

Rapporteur : Monsieur Cyril PIAZZA

Vu le Code de la Commande Publique, notamment en son article R. 2123-1,1°,

Considérant la délibération du Conseil Communautaire n° 24 12 06 en date du 05 décembre 2024 détaillant les délégations partielles du Conseil communautaire au bureau,

Considérant le lancement de la consultation relative au lavage des bacs à ordures ménagères et bacs de collectes sélectives n° 2024-08 en date du 06 décembre 2024,

Considérant qu'il s'agit d'un marché de service à bons de commande passé en procédure adaptée sans minimum et avec un maximum annuel de 45 000 € HT sur 2 ans,

Considérant les conclusions de l'examen des offres reçues eu regard des critères de jugement indiqués dans le règlement de la consultation de cette procédure,

Le Bureau, vu sa délégation, après en avoir délibéré,

- **Décide** d'attribuer le marché de lavage des bacs à ordures ménagères et bacs de collectes sélectives n° 2024-08 à l'entreprise Propolys (Draguignan)

- **Autorise** le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

AR Prefecture

006-240600593-20250227-B250201-DE
Reçu le 04/03/2025

Décision n° 25 02 01

Nombre de votants : 6

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Gérard Branda, Mesdames Christine Beille-Tourscher, Monique Giraud-Lazzari et Monsieur Noël Albin

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA**

